



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 9 Décembre 2025

Feuille de route numérique responsable 2026/2028

Déclaration de Julien Bernard au nom de la CGT

L'avis souligne à juste titre quelques manques dans la définition du numérique responsable. La CGT tient à formuler les remarques complémentaires suivantes :

- Il apparaît contradictoire de prôner la préservation des ressources d'une part et l'utilisation de l'IA, grande consommatrice de ressources (eau et électricité) d'autre part. A l'heure où la presse économique s'alarme des sommes gigantesques englouties dans ce secteur pour des bénéfices très en dessous des attentes, faisant craindre l'explosion de la bulle, cet outil apparaît de plus en plus pour ce qu'il est réellement : une solution qui cherche des problèmes et qui a du mal à en trouver.
- Sur le sujet de l'obsolescence programmée du matériel, la mise à jour forcée vers Windows 11 a rendu de nombreux ordinateurs pourtant loin d'être hors d'usage inutilisables ou a minima exposés en matière de sécurité. Le choix d'un système d'exploitation basé sur Linux pourrait permettre de prolonger la durée de vie de ces ordinateurs. La démarche NIRD (Numérique Inclusif, Responsable et Durable) engagée par un collectif d'enseignants pourrait être développée au niveau régional dans les lycées par exemple.
- Sur la souveraineté numérique, dont il était question dans le BP mais qui est absente de cette feuille de route, on ne peut pas être souverain en étant totalement outillé par Microsoft. Microsoft est soumis à la loi américaine et il doit transmettre ses données aux agences de renseignement américaine. Là encore, des solutions à base de logiciels libre permettrait une réelle souveraineté numérique. La facture que paie la région chaque année à Microsoft est inconnue mais pourrait sans doute permettre de financer les ingénieurs et techniciens nécessaires à cette transition.

Pour conclure, les questions liées au numérique ne doivent pas être prises séparément. Les questions économiques sont souvent très proches des questions éthiques.

La CGT votera l'avis.